

LE CENSEUR,

Journal de Lyon, Politique, Industriel et Littéraire.



ON S'ABONNE :
 A LYON, au bureau du journal, quai St-Antoine, n. 27, et grande rue Mercière, n. 32, au 2e.
 A PARIS, à la librairie-correspondance de P. Justin, place de la Bourse, n. 8; et à l'office-cor. de Lepelletier Bourgoin et Co, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18.

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.
 PRIX :
 16 francs pour 3 mois ;
 32 francs pour 6 mois ;
 64 francs pour l'année.
 Hors du département du Rhône,
 1 franc de plus par trimestre.

LYON, 25 Juillet.

DUEL DE M. ARMAND CARREL.

Nous empruntons la relation qui suit au *Charivari*, journal dont les rédacteurs ont toujours été liés par une confraternité de sentiments et d'opinions avec ceux du *National*, et qui sont à même, par conséquent, d'être bien informés. Quelques détails diffèrent de ceux que nous apportait hier notre correspondance. Nous sommes persuadés que le *Charivari*, qui a eu plus de temps et de facilité pour s'assurer de la vérité, donne un récit plus minutieusement exact :

« Hier au soir, M. Armand Carrel eut avec M. Emile de Girardin une entrevue, pour lui demander l'explication d'une expression équivoque, et qui, dans une réponse que la *Presse* adressait collectivement au *National* et au *Temps*, semblait jeter un doute sur sa loyauté. Dans l'article de M. de Girardin, il était parlé du caractère de loyauté attribué à M. Carrel.

« On fut promptement d'accord sur ce point. Ce n'était qu'une faute de langage. En disant attribué, M. de Girardin avait cru dire reconnu. Mais une autre difficulté s'élevait encore; dans le même article, M. de Girardin menaçait de faire des biographies; M. Carrel déclara hautement qu'il n'accordait à personne le droit de le diffamer; car, ajoutait-il, vous n'avez certainement pas voulu me menacer de vos éloges.

« La discussion devint alors plus vive. Tout-à-coup, M. Carrel s'éleva et s'écria : « Mais c'est donc une affaire que vous cherchez ? » M. de Girardin se serait hâté de pousser violemment les choses dans ce sens, en déclarant qu'un duel avec un tel adversaire était pour lui une bonne fortune.

« Dès ce moment, l'entrevue aurait pris de sa part un caractère à la fois offensif et désespéré. On convint dès le soir même de se rencontrer le lendemain au bois de Vincennes, à la porte du Bel-Air. Les armes furent réglées, les témoins furent désignés, M. Carrel accepta le pistolet; il apporta dans tous les arrangements la plus généreuse insouciance.

« Ce matin, MM. Armand Carrel et Emile de Girardin se sont trouvés au rendez-vous convenu. Le premier était assisté de MM. Ambert et Persat; le second, de MM. Lautour, Mézeray et Paillard-de-Villeneuve. Il était huit heures; on s'arrêta sur le chemin même de St-Mandé.

« Les conditions du combat furent ainsi stipulées :
 » Les combattans, placés à quarante pas l'un de l'autre, chacun étant armé d'un pistolet, devaient, à un signal donné, marcher l'un sur l'autre. Chacun d'eux avait à parcourir un espace de dix pas, et s'arrêter ainsi à vingt pas de son adversaire. Le premier feu devait régler les distances, c'est-à-dire, qu'on devait rester immobile après la première détonation.

« M. Armand Carrel s'avança au pas de course jusqu'à sa limite. M. de Girardin n'avait fait que quatre pas lorsque M. Carrel tira le premier. Vingt-six pas les séparaient alors.

« M. de Girardin fut atteint à la cuisse; il tira à son tour, et M. Carrel fut frappé au bas-ventre, à gauche, dans la région de l'aîne.

« Rien ne peut exprimer le désespoir de ses amis à cet aspect. On s'empressa de lui prodiguer des secours. Il a été saigné sur le terrain même et transporté chez M. Peyra qui habite une maison du voisinage. Cet officier, d'une bravoure éprouvée, est un ancien camarade d'école militaire de M. Carrel; c'est lui qui menaça M. Thiers de le souffleter en plein foyer de l'Opéra. Les soins les plus empressés ont été prodigués au blessé. Instruits de ce fatal accident, ses amis accoururent de toutes parts. MM. les docteurs Jules Cloquet, Marx et Dumont furent aussitôt à son chevet. La blessure fut jugée grave. M. Carrel qui n'a pas cessé un seul instant de montrer le plus étonnant courage, fut fort calme pendant tout le transport. Il ressentit plus tard d'atroces douleurs. Il avait été blessé en face, parce que dans ses habitudes de tir, il ne peut ajuster son point de mire, en prenant de côté la position d'un homme qui s'efface.

« L'affreuse nouvelle se répandit bientôt dans tout Paris; la route de Saint-Mandé, l'ancien et le nouveau bureau du *National*, la demeure de M. Carrel, le bureau du *Bon Sens* et le nôtre, ont été pendant toute la journée remplis de visiteurs empressés, inquiets et témoignant par les angoisses de leurs questions tout l'intérêt qu'ils portent à un homme dont la France entière honore le caractère et le talent.

« Des bruits sinistres ont été colportés; à la Bourse, dès midi, on parlait de la mort de M. Carrel. Alors nous avons été témoins de marques d'affliction qui, chez des hommes de cœur et de rude expérience, ont été jusqu'aux larmes.

« Les organes mêmes de l'opinion la plus opposée à celle dont M. Carrel ont, dans cette circonstance, laissé éclater à la fois leurs sincères regrets et leur considération pour celui dont ils déplorent le malheur.

« Pour nous que tant de liens d'affection, d'estime personnelle et d'admiration attachent à M. Carrel, nous que son noble exemple a tant de fois animés et soutenus, nous si fiers de son amitié et de son appui, nous renonçons à dire ce que nous fait éprouver de douleur, de souffrance et d'indignation la seule idée que M. Carrel puisse succomber dans une semblable lutte. Lui si élevé par ses qualités, par ses

services, si grand dans le passé, si grand dans l'avenir, tomber sous de tels coups! Cette pensée froisse, accable, humilie. Heureusement, tout espoir est loin d'être perdu.»

Le *National* parle en ces termes :

Une rencontre a eu lieu à Vincennes entre M. Armand Carrel et M. Emile de Girardin. M. Armand Carrel a été gravement blessé, M. Emile de Girardin a été atteint à la cuisse.

M. Carrel a été transporté par ses amis à St-Mandé, dans la maison de M. Peyra, son ancien camarade à l'École Militaire. Là, les premiers soins lui ont été prodigués avec un empressement dont tous les amis de M. Carrel ont été bien vivement touchés.

Les docteurs Jules Cloquet, Marx, Littré et Dumont ont visité à diverses reprises, dans la journée, M. Carrel. Voici le résultat de leurs dernières observations : La balle a pénétré obliquement au-dessus de la région inguinale droite, et se trouve perdue dans la cavité abdominale. Les accidens nerveux, graves, qui se sont manifestés peu de temps après la blessure ont en grande partie cédé aux anti-spasmodiques et à l'emploi réitéré des saignées générales et locales. La position du malade s'est sensiblement améliorée, bien qu'on ait encore à redouter des accidens très-graves.

Dans sa seconde édition, le *National* ajoute :

23 juillet, sept heures et demie du matin.

M. Carrel a passé une bonne nuit, quoique sans sommeil. Il n'est pas survenu d'accidens nouveaux. Des émissions sanguines ont encore été pratiquées; elles ont amené du calme et du soulagement.

Huit heures et demie.

L'état du malade est toujours le même.

Notre correspondance donne la suite de ce bulletin :

Dix heures et demie. — Le malade est calme, il n'a point de fièvre et paraît disposé à dormir. Les douleurs du ventre sont moindres, celles de l'épaule et du côté le sont aussi. Il a uriné. Il y a par conséquent un amendement sensible.

Une heure. — Le mieux se soutient.

Trois heures. Il y a un peu de fièvre.

Nous recevons à l'instant d'un de nos amis et compatriotes, une lettre qui malheureusement, est encore plus inquiétante que les nouvelles précédentes. L'espoir de guérison semble s'évanouir; et celui qui nous écrit n'est pas homme à s'alarmer sans motif; ses affections le porteraient plutôt à se faire une illusion contraire.

Paris, le 23 juillet.

« Mon cher P. — C'est vraiment pour l'acquit de ma conscience que je vous écris. Jusqu'à cette heure il n'y a rien de nouveau; la nuit de Carrel a été passable, l'espérance commence à renaître, comme les journaux doivent vous le dire, mais j'attendrai le moment même de la levée des boîtes de la poste pour fermer ma lettre afin de vous envoyer les derniers renseignements.

« Carrel conserve dans ses douleurs qui sont atroces un sang-froid et une présence d'esprit remarquables. Il connaît parfaitement le danger de son état, s'en informe avec détail, exactement comme s'il s'agissait d'un étranger. Les médecins recommandent le repos le plus absolu; peu de personnes ont le droit d'entrer dans sa chambre, mais avec ces personnes il cause comme à l'ordinaire s'occupant du *National*, des affaires, absolument comme s'il était en santé. Je ne puis vous décrire l'effet qu'a produit cette nouvelle; les gens même les plus opposés de principes, les plus fanatiques adversaires du *National*, ont rendu pleine justice au courage et au beau caractère du blessé. S'il en réchappe il devra être heureux du concert d'éloges qui est venu couvrir son lit de douleur.

« Ce matin la cause du *National* a été appelée; avec une morgue qui n'appartient qu'à lui, M. Plougoum est venu dire qu'une indisposition l'ayant empêché de préparer l'affaire du *National*, il demandait une remise à huitaine. Vous comprenez que, dans cet intervalle, on pourra travailler le jury; on se verra, on se concertera, on fera en sorte d'atténuer l'impression produite sur les jurés par la blessure de Carrel, impression toute favorable au gain de la cause.

« Telles sont les nouvelles du jour. Vous savez ce que c'est qu'Emile de Girardin: fils naturel du grand-veneur de ce nom qui n'a jamais voulu le reconnaître, il n'a pas de droit au nom dont il s'est affublé, et je ne me souviens pas de celui qu'il devrait porter. Ses amis répandent le bruit que sa blessure est grave; il n'en est rien, et j'en suis bien aise pour lui; mais il n'a aucun droit à l'intérêt qu'on voudrait jeter sur sa personne sous ce prétexte.

« Quatre heures. — La fièvre a commencé il y a deux heures; on s'y attendait; l'état se soutient.

« Cinq heures moins cinq minutes. — L'état est affreux; — très-mauvaises nouvelles arrivées à l'instant même; — on craint qu'il ne passe pas la nuit.

« A demain. »

Avant-hier, tous les journaux annonçaient que le roi assisterait à la revue de la garde nationale de Paris, commandée pour le 28 juillet; ce n'est pas sans étonnement que nous voyons dans le *Moniteur* arrivé aujourd'hui, que cette revue n'aura pas lieu et que le ministère s'y est opposé.

On donne bien des motifs de cette résolution habile; notre correspondance de Paris nous rapporte plusieurs bruits répandus que nous imprimons à leur place sans les garantir; mais on peut trouver des raisons plus plausibles:

la commotion produite dans tous les esprits par le danger que court M. Carrel ne serait-elle pas le motif déterminant? Ce n'est pas assurément sans frayeur que le pouvoir a vu la préoccupation involontaire de tous les esprits, qui a fait tout-à-coup de la blessure de M. Carrel un événement public, quand tant de peines et de soins sont inutilement dépensés pour donner de l'importance aux accidens qui intéressent les agens du pouvoir? L'opposition démocratique n'a plus besoin d'enregistrer ses noms en listes et en sections; un élan semblable à celui qui s'est manifesté dans cette triste circonstance est une belle revue de ses forces.

Il n'est pas difficile de voir maintenant que tous les mouvemens de l'opinion publique ne sont pas contenus entre les quatre murs du palais des députés. Quelle est la résolution de MM. nos représentants, corroborée même par la chambre des pairs, et signée par S. M. qui eût causé de telles émotions? Le gouvernement doit s'apercevoir qu'il y a plus d'un parti en France; que tout esprit public n'est pas étouffé sous les baïonnettes de l'armée; que tout n'est pas fini par les lois de septembre. Charles X, aujourd'hui, pas mieux qu'en 1830, ne ferait réussir ses ordonnances; le ministère fera bien de songer à ne pas faire de fautes et à ne pas avoir de malheur.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

AUDIENCE DU 23 JUILLET. — PRÉSIDENCE DE M. LASSIS.

Affaire du *National* et de la *France*.

L'audience de la cour d'assises de ce jour a donné lieu à un incident inouï en fait de poursuites de presse.

Le *National* publia dans son numéro du 13 juillet un article qui excita la susceptibilité du parquet; une citation directe fut adressée au gérant du *National* pour le 23 juillet. Le journal la *France* ayant reproduit le lendemain l'article du *National*, fut également cité pour la même audience.

A l'ouverture de l'audience, M. le président a demandé aux gérans des deux journaux leurs noms et qualités.

M. Persat, gérant du *National* est assisté de M^e Favre (Jules) de Lyon; M. de St-Maurice, gérant de la *France*, est assisté par M. Deille, rédacteur en chef.

M. l'avocat-général Plougoum se lève et dit : Je désire présenter à la cour une observation. Par suite des fatigues que j'ai éprouvées dans l'affaire Dehors, je n'ai pu préparer l'affaire du *National*; je demande donc que l'affaire soit remise à la fin de la session. (Étonnement dans l'auditoire.)

M. le président : Les prévenus ont-ils quelque chose à dire.

M. Favre : Si M. l'avocat-général nous avait fait connaître d'avance les motifs sur lesquels il se fonde pour la remise, nous y aurions souscrit volontiers; mais bien qu'il les connût d'avance, il n'a pas jugé convenable de nous en prévenir : d'ailleurs il pouvait pourvoir à son remplacement. La justice est saisie, c'est notre droit d'être jugés; nous insistons pour que la cause soit retenue.

M^e Deille s'en réfère aux observations de M^e Favre.

M^e Favre : Il serait inouï qu'on nous refusât justice; jamais telle chose ne s'est vue en matière de presse. Nous devons dire qu'il y a sous la demande de remise une autre pensée que celle indiquée par M. l'avocat-général. Je ne veux pas le dire; mais tout le monde l'a comprise (Sensation.)

M. Plougoum : Si l'avocat avait plus d'habitude du barreau de Paris, il saurait que des remises sont souvent accordées en pareil cas. Je réponds à l'observation qui vient d'être faite; c'est que lorsque je donne un motif on n'a pas droit d'en douter.

La cour se retire pour en délibérer.

Au bout d'une demi-heure la cour rentre, et le président lit un arrêt en ces termes :

« La cour, considérant que M. l'avocat-général déclare que par suite des fatigues qu'il a éprouvées dans l'affaire Dehors, il lui est impossible de porter la parole aujourd'hui, la cour remet l'affaire du *National* et de la *France* au 30 juillet prochain. »

L'audience reste suspendue près d'une heure pendant qu'on va chercher un autre substitut pour remplacer M. Plougoum.

M. Dupin, président de la chambre des députés, qui était depuis deux jours dans nos murs, est parti hier pour Marseille.

Paris, 23 juillet 1836.

(Correspondance particulière du Censeur.)

On lit dans le *Moniteur* :

« Les ministres se sont réunis aujourd'hui (jeudi) chez le président du conseil; ils se sont rendus ensuite à Neuilly, auprès du roi, et il a été décidé qu'il n'y aurait pas de revue le 29 juillet. »

— Il y a eu ce matin, à Neuilly, réunion de tous les hommes qui, dans les circonstances difficiles ou importantes, sont en participation dans les conseils avec S. M. Les mesures les plus vigoureuses ont été à l'ordre du jour. On croit qu'elles forceront le pouvoir à reprendre les errements du 11 octobre et à répudier la politique, s'il y en a une, du 22 février.

Des agens sont partis pour Bordeaux et Toulouse; on parle aussi de nouveaux bataillons qui seraient recrutés pour l'armée d'Afrique; on parle de tant de choses si singulières que les lois de septembre ne nous permettent pas de les raconter.

M. Persil était ce matin à Neuilly; il a fait plus tard une visite à M. Thiers.

Hier dans la matinée, si l'on en croit des bruits de salon, M. le préfet de police s'est rendu chez le ministre président du conseil, où se trouvait M. Montalivet. En présence de ces deux messieurs, le chef de la police a déroulé une série de rapports, résumé des informations prises dans le quartier St-Jacques, dans les quartiers *extra-muros* des plaines St-Denis, Monceaux, St-Georges, Passy, Montrouge, où se tiendraient en plein vent les séances d'une nouvelle société secrète, dite les *Vengeurs d'Alibaud*.

Selon les agens bourgeois de la police, il ne s'agirait de rien moins que d'une tentative en masse, par escouade, contre la personne de S. M., concertée entre les membres de cette association.

Les mêmes rapports établissent que des hommes à figure sinistre, de l'âge de 35 à 40 ans, se disant étudiants des écoles, malgré leur âge, ont tenu des conciliabules dans tous les estaminets de la capitale, où ils ont pour affiliés naturels tous les désespérés des salles de jeu, et que l'assassinat du roi a été mis à l'ordre du jour du 28 juillet à la revue, comme un acte officiel de ce gouvernement occulte.

Sur cet exposé, *pièces en main*, MM. Thiers et Montalivet se seraient rendus à Neuilly, où, après de longues résistances, la revue de l'Arc-de-Triomphe a été contremandée, ainsi que l'annonce aujourd'hui la feuille officielle.

Le colonel de la garde municipale a travaillé directement avec le ministre de l'intérieur et a, dit-on, offert de sauver la monarchie si l'on voulait consentir à doubler la garde en infanterie et cavalerie.

Toutefois son dévouement n'a pu laisser ignorer qu'il y aurait quelques mesures à frapper contre la mauvaise presse qui découragerait les dévouements les plus purs s'ils ne trouvaient pas en eux-mêmes une cause permanente pour se reproduire plus jeunes et plus neufs. On a fait hier une battue dans toutes les guinguettes des barrières; un mauvais plaisant ayant dit que le régicide ne buvait que de l'eau; ce propos lui a valu l'avantage d'aller s'en expliquer avec M. Gisquet.

On assure que parmi les personnes arrêtées depuis hier hors de Paris et dans les classes ouvrières, se trouvent des individus reconnus pour avoir été élevés dans divers séminaires où les doctrines des jésuites espagnols ont perverti leur bon naturel.

Un agent de Monseigneur de Paris a été invité à venir reconnaître ces disciples de Suarès et de Ravallac, et il a été convenu que les brébis égarés seraient livrés à la discipline ecclésiastique qui les enverrait dans les missions du Japon et de la Cochinchine expier leurs mauvaises pensées.

Le duel de M. Armand Carrel était hier la nouvelle politique du foyer de l'Opéra; toutes les opinions se réunissaient pour témoigner contre la descendance qui l'avait fait descendre dans l'arène. M. Edmond Blanc affectait une grande sensibilité et parlait des vifs regrets de M. le président du conseil pour la triste issue de ce combat singulier. Un ami de M. Carrel témoignait quelques doutes sur ces prétendus regrets ministériels, ce cher Edmond Blanc n'a pas manqué d'ajouter: « Je suis sûr que le président du conseil ira voir l'historien de la chute des Stuarts. » On voit qu'il y a toujours du jésuitisme dans les actes les plus simples de la vie ministérielle. C'est d'historien à historien que la visite aurait lieu. Admirable fraternité!

Chronique politique.

Nous lisons dans le *Messageur*:

Les rapports des inspecteurs-généraux de l'armée ne s'annoncent pas heureusement: tous s'accordent, dit-on, à signaler une grande division dans les régimens, et une désaffection générale du service militaire. La faculté d'aller servir en Espagne n'a séduit personne.

Nous avons déjà parlé du grand mouvement de police suscité par l'idée que la duchesse de Berry aurait bien pu se montrer en France, et même à Paris.

Il nous arrive à ce sujet des détails assez curieux, par une voie un peu détournée (par un journal belge); nous les donnons sans les garantir.

Nous recevons, dit le *Messageur de Gand*, quelques renseignements confidentiels sur le voyage de la princesse. On nous assure qu'à la nouvelle du crime d'Alibaud, elle a fui la France où elle était cachée. De Paris elle est venue à Gand, où elle a relayé, accompagnée de deux demoiselles de familles nobles de la Bretagne et d'un ex-officier de la garde royale. En passant ici, M^{me} la duchesse avait la tête couverte d'un voile vert: toute sa suite et elle parlaient anglais; et c'est probablement en qualité d'Anglaise qu'elle voyage. De Gand elle s'est dirigée sur Bruxelles, et elle est rentrée en Allemagne par Aix-la-Chapelle. Nous tenons ces détails d'une personne bien informée et mieux instruite, à ce qu'il paraît, que les polices de France et de Bruxelles.

Les événemens de la Grèce ont forcé les officiers d'état-major que nous entretenions dans ces contrées, pour terminer la carte générale du royaume, à abandonner leurs travaux. Plusieurs de ces officiers sont parvenus à regagner la France en faisant les frais de leur passage. De retour à Paris, ils se sont présentés au maréchal Maison avec les matériaux qu'ils avaient recueillis. Le ministre leur a déclaré que les frais de route et autres resteraient à leur charge, et pour ajouter à l'injustice de cet acte, il leur fait signifier qu'ils étaient en demi-solde. Tout le comité de la guerre a réclamé. Le maréchal a été inflexible.

Chronique Judiciaire.

Votre âge? — Trente-cinq ans.

Votre état? — Etudiant en médecine.

Le plaignant: Oui c'est vrai, il est étudiant; c'est le doyen.

M. le président: Connaissez-vous le plaignant?

L'étudiant: Oui, M. le président; c'est le régisseur de l'hôtel garni où je demeure; j'ai déjeuné plus de 200 fois avec lui.

Le plaignant: Oui, oui, c'est encore vrai. A l'heure du cours, nous nous mettions régulièrement à table pour déjeuner jusqu'au dîner, quand Monsieur ne montait pas faire un petit somme dans sa chambre.

M. le président au prévenu: Vous êtes prévenu d'avoir frappé le plaignant; quel motif a pu vous porter à une action si blâmable?

L'étudiant: Des motifs, M. le président? oh! j'en ai à choisir, à bouche que veux-tu. M. Victorin est d'abord d'un tempérament bilieux qui en fait un contradictoire permanent dans tous les sujets de conversation que nous pouvions traiter en déjeunant, soit matière de religion, morale, politique ou science. Il ne se trouve jamais d'une opinion homogène avec personne, surtout avec moi, en médecine et principalement en thérapeutique, professant une admiration exclusive pour la médecine *Leroy* que je n'admets efficace que dans un très-petit nombre de cas, ce qui est l'opinion de tous les membres de la Faculté, opinion que je me charge de soutenir contre le premier venu, car la diversité des tempéramens, et la marche différente des affections internes démontrent suff...

M. le président: Votre opinion scientifique peut avoir un grand poids devant un jury médical; mais vous êtes ici à la police correctionnelle où une discussion de ce genre est superflue. Répondez brièvement à nos questions. L'origine de votre querelle vient-elle de vos opinions différentes en médecine?

L'étudiant: Oh! non, M. le président, quoique mes études se soient dirigées vers cette partie, tout le quartier latin peut dire que je n'y mets pas d'amour-propre.

M. le président: Nous le croyons; mais alors dites-nous donc ce qui a pu vous pousser à maltraiter ainsi votre commensal.

L'étudiant: Tout de suite, M. le président. Dans la maison que nous habitons tous deux, il y a un rez-de-chaussée occupé par un rôtisseur où j'ai l'habitude de prendre mes repas; je puis dire même sans me flatter que c'est un de mes amis intimes, n'est-ce pas, Emmanuel? (Emmanuel, assis à côté du prévenu, fait un signe de tête, et l'étudiant et le rôtisseur se donnent cordialement une poignée de main). Vous voyez, M. le président, que je n'en impose pas à la justice. Derrière l'arrière-boutique qui se trouve sur le derrière de la maison, Emmanuel a la jouissance d'une petite cour dans laquelle je lui conseillai de placer des garde-manger, ayant remarqué que les rayons solaires n'y pénétraient jamais, une certaine fraîcheur était entretenue dans ladite cour, provenant des émanations du salpêtre, sel neutre, comme chacun sait, formé de potasse et d'acide nitrique.

M. le président: Je vous invite de nouveau à négliger les détails.

L'étudiant: C'est juste, M. le président, j'abrège. Si bien qu'Emmanuel, entrant dans mon idée, fit placer des garde-manger dans cette cour pour y conserver des viandes et des poissons dans un état qui ne put nuire à la réputation hygiénique de son établissement. Mais c'est là que vous allez voir la malice de M. Victorin, qui, ma parole d'honneur, devrait être sur le banc des accusés à ma place et moi à la sienne, pour les mauvais procédés qu'il a imaginés pour nuire à Emmanuel et à moi, et à tous les abonnés d'Emmanuel; n'est-ce pas Emmanuel? (Ici, un nouveau signe d'assentiment d'Emmanuel et une nouvelle poignée de main plus nerveuse, plus longue et plus crispée que la première.)

Après donc une infinité de mauvaises plaisanteries que M. Victorin nous a jouées, et qui pouvaient gravement compromettre notre état sanitaire, comme de nous jeter des seaux d'eau dans les draps de nos lits, d'insinuer dans nos bottes du vitriol, espèce de sulfate composé d'oxides métalliques excessivement acis: je vous demande pardon, messieurs, d'entrer dans de pareils détails; ce farceur-là s'est avisé de nous prendre par la famine, en déversant tous les matins, du haut de sa fenêtre, son vase de nuit, contenant des matières fécales plus ou moins liquides, dans la petite cour où, sur mon idée, Emmanuel avait renfermé ses viandes et son poisson dans des garde-manger à claire voie. Vous sentez, messieurs, ce qui en a dû résulter; je ne suis pas difficile, mais je vous donne ma parole d'honneur qu'Emmanuel a eubeau changer ses saucés, il restait toujours un arrière-goût que j'ai décomposé chimiquement plusieurs fois; et je vous donne ma parole d'honneur, que la présence du *stercus* y a été reconnue par tout le monde; n'est-ce pas, Emmanuel? (Emmanuel s'incline; 3^e poignée de main.)

Bien convaincus cette fois, Emmanuel et moi nous avons fait des observations à Victorin, qui nous a envoyés promener, et nous a tendu un guet-apens dans lequel, le soir de la scène dont il a la bassesse de venir se plaindre aujourd'hui, j'ai failli succomber, ayant eu l'épaule luxée, des ecchymoses à la tête; et c'est alors que je me suis mis sur la défensive, et que je lui ai appliqué une correction qu'il avait, ma foi, bien méritée; n'est-ce pas Emmanuel? (4^e poignée de main.)

M. le président: C'est en cela que vous avez eu tort; on ne se fait pas justice à soi-même, et surtout on ne se la fait pas si sévèrement; vous avez abîmé cet homme, il était tout en sang; les certificats des médecins attestent la gravité des coups que vous lui avez portés.

L'étudiant: Cela est vrai, M. le président; j'ai tapé de bon cœur, et Victorin n'est pas fort; j'en mangerais dix comme lui. Pourquoi est-il venu me chercher? S'il s'était dispensé d'assaisonner notre poisson, nous aurions toujours été bons camarades.

Après la déposition de quelques témoins, le tribunal condamne à six jours de prison le doyen des étudiants en médecine, qui se tourne aussitôt vers Emmanuel, fait un léger mouvement du bras droit, et fournit ainsi au Pylade rôtisseur l'occasion d'une cinquième et dernière poignée de main. (Le Droit.)

La cour d'assises du Loiret vient de juger un sieur Thion, accusé d'avoir tenté d'empoisonner sa sœur, de complicité avec sa maîtresse. Déclarés tous deux coupables, mais avec des circonstances atténuantes, Thion a été condamné aux travaux forcés à perpétuité, et la fille Tavernier à 20 ans. On dit qu'une demande en grâce a été signée par le jury en faveur de cette femme, qui paraît n'avoir agi que sous l'influence de l'empire que Thion exerçait sur elle.

D'après l'accusation, Thion, qui avait étudié l'art vétérinaire, faisait des poisons un usage très-fréquent.

Thion, dit cet acte, a sans cesse le mot de poison à la bouche; s'étant aperçu qu'on volait des œufs dans son poulailler, il en empoisonna plusieurs. Il leur faisait un petit trou par lequel il introduisait de l'arsenic, puis il le bouchait avec de la pâte. Vers cette époque, plusieurs de ses domestiques éprouvèrent des coliques. Il dit à l'un d'eux: « Tu a aussi bien fait de ne pas voler mes œufs, car tu en aurais trouvé quelques-uns qui t'auraient fait crever comme un chien. » Il y a quatre ans environ, la femme Thellier, demeurant à la Bussière, étant allée voir Thion, se plaignait qu'on lui avait volé du sel dans son saloir. Il lui dit:

« Je te donnerai de l'arsenic, tu le jetteras dans le saloir, et con-naitras par ce moyen quels sont les voleurs. » La femme Thellier fut effrayée de l'expédient et ne voulut pas s'en servir. Dans l'hiver de la même année, la femme Thellier alla encore se plaindre à Thion de ce qu'on avait volé du bois dans son bûcher. Celui-ci lui dit: « Apporte-moi une bûche, je la creuserai et j'y mettrai de la poudre à tirer, tu la reporteras dans ton bûcher, » et elle tuera ceux qui la prendront quand ils la mettront au feu. » Il y a environ un an, M. le maire de la Bussière ne voulant pas seconder le désir que Thion avait qu'on fit une battue aux loups dans une saison peu opportune, il ne craignit pas de lui dire qu'il recourrait aux boulettes empoisonnées, encore bien qu'il en dut résulter quelques accidens pour les hommes ou pour les bestiaux. M. le maire fut obligé de menacer Thion d'un procès-verbal. »

Les détails que nous avons publiés sur la tentative de suicide de Mercier et sur la découverte du billet de 500 fr. par lui caché dans le mur de sa cellule, à Bicêtre, ont excité quelque curiosité. Cet homme a déjà passé au bain de Brest onze années sur les quinze ans de travaux forcés auxquels il avait été condamné. La clémence royale, qui lui avait fait grâce des quatre autres années, ne l'a pas empêché de tomber en récidive. Il paraît qu'il a dû son salut à l'excès même de la dose de cinquante-deux grains d'opium, qu'il avait pris; il a rejeté presque tout au même instant.

Voici le lettre qu'avant de commettre cet acte de désespoir, Mercier avait adressée à M. Azibert, curé et premier aumônier de Bicêtre.

« Monsieur l'aumônier, je meurs de désespoir de la plus injuste condamnation. Agé de 57 ans et frappé d'une peine de vingt années de fer, je n'aperçois que le tombeau pour refuge contre des tourmens si cruels et si peu mérités.

« J'aurais eu recours à votre ministère évangélique sans la crainte de faire soupçonner mon projet et sans la crainte encore que les principes de la religion rappelés souvent par votre bouche ne m'en eussent détourné. Le séjour éternel est préférable au séjour d'un bagnon. Je prie Dieu de me pardonner, si je hâte le moment en portant sur moi une main homicide.

« Je laisserai au greffe environ 400 fr. J'ai prié M. le préfet de police de permettre qu'une somme de 100 fr. soit prélevée sur ce dépôt et qu'elle vous soit remise, afin de pourvoir à l'inhumation de mes restes anéantis.

« Daignez, je vous supplie, Monsieur l'aumônier, faire ce qui dépendra de vous pour que cette disposition de ma part reçoive son exécution.

« Je recommande mon ame à vos prières.

« Fait à la prison de Bicêtre...

MERCIER.

« La date sera celle du jour de ma mort, que je ne puis préciser. »

Immédiatement après la réception de cette lettre, M. l'abbé Azibert s'est rendu auprès de Mercier, qui l'a reçu avec une sorte de joie. Il paraît que, dans sa conférence avec ce vénérable ecclésiastique, le condamné aurait promis de renoncer à son funeste projet: « Je vous promets de me résigner, aurait-il ajouté en s'adressant à M. le curé, puisque la religion condamne le suicide et qu'elle le considère comme un crime: je vivrai, malgré la honte attachée à mon sort. » Mais vingt-quatre heures après, ce malheureux avait oublié ses promesses. Quant au billet de 500 fr. qu'il avait eu soin de cacher, il a été remis au capitaine Thorez par M. Becquerel, directeur de la prison, pour être employé à soulager Mercier, qui profitera de cette somme au fur et à mesure de ses besoins. (Gazette des Tribunaux.)

Nouvelles Diverses.

On vient de publier un état du clergé protestant en France. Il y a 90 églises consistoriales du culte réformé, qui s'étendent sur 55 départemens; 359 pasteurs et 16 suffrages sont en exercice; 8 places sont vacantes. Le Gard est le département où les protestans sont le plus nombreux; il a 17 consistoires. L'Ardèche en a 7; la Drôme, le Lot-et-Garonne, la Lozère et les Deux-Sèvres, chacun 5; l'Hérault et le Tarn, chacun 4; la Charente-Inférieure et la Gironde, chacune 3; la Dordogne, le Haut et le Bas-Rhin et Tarn-et-Garonne, chacun 2. Les autres départemens n'en ont qu'un. Quelques consistoires n'ont que 2 ou 3 pasteurs; le plus grand nombre en a de 4 à 7; celui de Strasbourg seul en a 9.

Les luthériens ont 31 églises consistoriales réparties entre 6 inspections, qui s'étendent dans 8 départemens. Le consistoire général est à Strasbourg. Les 6 inspections sont à Wesseimbourg, à Bouxweyer, à Strasbourg, 2 à Colmar et à Montbéliard. Ce culte est organisé à Strasbourg avec un grand luxe; il n'y a pas moins de 24 pasteurs. Il y en a 4 à Colmar, 4 à Montbéliard, 3 à Paris: en tout 225 pasteurs sont en exercice.

Il y a dans les collèges royaux 7 aumôniers protestans des deux communions, savoir: au collège Louis-le-Grand, à Nîmes, à Strasbourg, à Sorèze, à Tournon, à Toulouse et à Montpellier.

On nous mande de Krageroe, que dans la nuit du 23 au 24 juin dernier, une baleine s'est élancée si avant dans le golfe d'Otteroe, à un demi mille de la première de ces plages, que la partie supérieure de son corps porta sur la grève, et qu'il lui devint impossible de regagner la haute mer. Le propriétaire d'Otteroe, que ses affaires conduisirent par hasard sur le rivage, n'eut pas plutôt aperçu le monstre, qu'il rentra chez lui pour s'armer; et après avoir tiré presque à bout portant six coups de fusil dans la tête de la baleine, sans qu'elle parût en éprouver la moindre douleur, il monta dans un bateau avec deux hommes, et lança de très-gros filets sur la queue de l'animal. Il frappa ensuite la baleine à coups redoublés avec une hache; mais alors le monstre ayant fait des mouvemens très-violens, cet homme s'éloigna crainte d'accident. Il ne tarda pas cependant à renouveler son attaque, après avoir pris la précaution de fixer sa hache au bout d'une longue perche. Ce fut ainsi qu'il réussit à tuer la baleine, dont le sang, coulant avec force, eut bientôt teint les eaux du golfe.

La longueur de cette baleine était de 68 pieds de Hollande; sa circonférence de 36 pieds; ses nageoires, du côté de la queue, avaient 14 pieds de large. On a mesuré 14 pieds 5 pouces de l'extrémité de la tête au coin de la bouche: l'ouverture par laquelle elle fait jaillir l'eau était de 2 pieds 1/2. Enfin les deux autres nageoires avaient 9 pieds 1/2 de long sur 2 pieds 1/2 de large, et un pied d'épaisseur.

— On lit dans le *Spectateur* de Dijon, 17 juillet :

« Mardi dernier, un portefaix de Dijon a été trouvé mort à la proximité de la ville, sur l'une des grandes routes. La violence de la chaleur, jointe à l'ivresse de cet homme, paraissent avoir été les causes de cette catastrophe. »

» Le cadavre de ce malheureux, placé tout chaud sur une civière, a été porté directement au cimetière, et là, tout habillé et sans aucune des formes réclamées par les lois et la décence, on l'a jeté dans une fosse, *pecudum ritu*, et immédiatement recouvert de terre. »

— On nous mande de Heidelberg : « Une rencontre a eu lieu dernièrement entre un étudiant et un lithographe. Le duel a eu lieu à coups de poing ; l'étudiant a été mortellement blessé. (*Journal allemand de Francfort.*) »

— La trop fameuse Nina Lassave vient d'arriver à Gand. Une cabaretière de cette ville prévient le public qu'elle est à voir chez elle tous les jours depuis le 16 juillet.

— Des nouvelles de Pologne données par le *Mercur de Souabe* portent que le recrutement de cette année appelle sous les drapeaux une foule de soldats. Une curieuse remarque a été faite, dit ce journal, c'est que les jeunes conscrits de 1812 à 1815 sont tous plus petits et moins vigoureux que ceux des précédentes années. Cette différence peut s'expliquer par l'influence qu'ont naturellement exercée ces années de guerre sur la population.

— Au moment où les communications par messagers aîlés ont pris de si grands développements, il n'est pas sans intérêt d'apprendre qu'ils font un mille par minute. Ils sont très-souvent employés pour les spéculations financières. Un grand spéculateur à Anvers entretient 1,200 pigeons. La paire de pigeons hollandais bien dressée vaut 5 livres sterl. (125 fr.)

— Nous avons applaudi à la ferme résolution avec laquelle M. Schwabbe, nouveau consul-général de France à Tunis, avait refusé de se conformer à l'usage de baiser la main du bey, auquel étaient soumis indistinctement tous les agens des puissances étrangères lors des audiences que ce prince leur accordait.

Nous devons rappeler, à cette occasion, que la France, dans une circonstance plus importante, avait donné l'exemple d'un affranchissement bien autrement sérieux.

Depuis que l'Europe entretenait des ministres auprès de la Sublime-Porte, on entendait répéter dans les gazettes, à chaque renouvellement de légation : L'ambassadeur de..... a eu hier sa première audience du sultan. Son excellence a eu l'honneur de dîner avec le grand-visir, et d'être revêtu d'une magnifique pelisse avant de paraître devant Sa Hautesse.

Le général Aubert-Dubayet apportait dans l'ambassade à laquelle le directoire exécutif venait de le nommer, toutes les susceptibilités républicaines. Il voulut, avant de s'y soumettre, connaître l'origine, le sens et l'interprétation de l'étiquette turque.

Il apprit qu'à l'approche d'un ambassadeur chrétien, le visir entraînait chez le sultan pour l'en prévenir et prendre ses ordres. L'envoyé de son vassal le roi de....., disait ce ministre à son maître, est là ; il demande à mettre à tes pieds l'hommage respectueux de celui qui l'envoie. — Fais-le vêtir et manger, répondait le padisha ; il doit en avoir besoin, et je consentirai ensuite à la recevoir.

Il est inutile de dire que l'ambassadeur de la république française refusa et le dîner et la pelisse d'honneur donnés à ces titres humiliants. Il déclara, en outre, qu'il ne consentirait jamais à être conduit en présence du sultan par deux chambellans le tenant sous les bras, à titre de faveur, mais dans le fait pour prévenir toute tentative possible de sa part contre les jours du souverain.

Ce refus fit ajourner la présentation ; il fallut six mois de négociations pour lever les difficultés. Aubert Dubayet obtint tout ce qu'il exigeait ; il parut libre devant le sultan, dîna avec le visir sur une invitation formelle, et n'accepta la pelisse qu'après l'audience.

Ce nouveau cérémonial accepté pour la France a fait planche pour les autres légations. (*Commerce.*)

AVIS.

MM. les Souscripteurs, dont l'abonnement expire le 31 juillet, sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent éprouver du retard dans l'envoi du journal.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Nous trouvons peu de faits nouveaux dans les journaux de Paris et de Bayonne reçus ce matin ; mais l'ensemble des nouvelles est toujours défavorable à la cause de la reine. C'est ainsi que nous voyons que l'expédition commandée par le brigadier carliste Basilio Garcia, et à laquelle les bulletins officiels donnent le nom d'expédition de Castille, est bien organisée, bien équipée et suivie d'employés de finances, ce qui annonce le projet de s'établir dans cette province.

D'un autre côté, dans l'Aragon, il paraît que les chefs carlistes ont résolu de soumettre le pays par la terreur ; toute résistance est punie par le fer pour les personnes, le feu pour les propriétés. Saragosse est remplie de fugitifs, et les troupes de la reine qui tiennent encore la campagne ne reçoivent pas de paie et sont obligées de vivre de réquisitions. Les choses ne vont pas mieux dans le royaume de Valence.

Si l'on porte les regards sur la Biscaye, on voit que le général anglais, pour éviter la désertion, a été obligé de retirer ses soldats du Passage qui n'est plus occupé que par deux bataillons chrétiens.

Enfin, à Bayonne, on ne savait pas encore que l'expédition des Asturies, qu'on peut appeler maintenant l'expédition de Galice, eût rencontré les obstacles dont a parlé le *Journal de Paris*.

VARIÉTÉS.

Nous empruntons au *Journal des Débats* l'article suivant qui nous paraît contenir une appréciation juste de la situation des parties belligérantes en Espagne :

Les affaires militaires en Espagne se présentent sous le plus déplorable aspect.

C'est avec une profonde douleur que nous voyons s'évanouir les espérances que nous avions dû concevoir au début de la campagne, lorsque l'armée de la reine tenait l'insurrection en échec dans ses repaires, et semblait n'attendre que la belle saison pour y pénétrer. Nous bâtions de tous nos vœux le succès d'une cause qui est celle de la justice et de la liberté. Aujourd'hui, notre espoir est déçu : au lieu des succès que nous bâtions de tous nos vœux, nous n'avons que des fautes ou des revers à exposer, mission pénible, que notre devoir est pourtant de remplir.

Les forces carlistes débordent de toutes parts ; la guerre civile, avec son cortège d'horreurs, se propage d'une manière effrayante ; les ressources du pays et celles du gouvernement sont dévorées ;

les généraux n'osent rien tenter de décisif ; la plus déplorable rivalité les divise et trappe d'insuccès toute opération d'ensemble ; les soldats ne sont pas payés, et souvent même la ration leur manque ; les recrues découragées, harassées de fatigues sans résultat, désertent aux carlistes ou regagnent leurs foyers ; les volontaires mobiles, au lieu de marcher contre les bandes, crient à la trahison, massacrent les gouverneurs, les prêtres et les citoyens suspects de carlisme ; la rébellion déploie une audace et une activité plus inquiétantes que jamais : tout va de mal en pis.

Tel n'était pas le tableau de cette guerre au commencement de la belle saison. Alors l'insurrection des provinces basques resserrée dans les montagnes du Guipuzcoa, réduite à un dénuement extrême par le blocus, semblait se consumer d'inertion jusqu'au moment où elle serait attaquée au cœur par quatre corps d'armée opérant avec une vigueur décisive et simultanée. Cent dix mille hommes, y compris les garnisons, formaient le cercle de blocus depuis la vallée de Roncevaux, sur la frontière d'Aragon, jusqu'à celle de Ména, sur la frontière de Castille. Cinquante mille hommes au moins, et choisis parmi les meilleures troupes de cette armée, pouvaient concourir à ce grand résultat de pénétrer au centre de l'organisation carliste, pour lui porter un coup des plus funestes, sinon encore le coup mortel.

L'armée espagnole venait d'être renforcée de 10 à 15,000 recrues, de la légion anglaise, de la légion d'Alger et d'une division portugaise. La légion Evans, après avoir occupé successivement Saint-Sébastien, Bilbao et Vittoria, fut ensuite réinstallée de nouveau dans la place de Saint-Sébastien, point stratégique assigné pour base à ses opérations et qui commande la route de France sur les derrières des carlistes. Ceux-ci, à l'arrivée du général Evans, étaient prêts à incendier Saint-Sébastien qu'ils tenaient très-étroitement bloqué. Les Anglais les ont délogés des abords de la place avec résolution ; ensuite, appuyés du feu de leurs bâtimens de guerre, ils ont chassé l'ennemi de la petite baie nommée port du Passage. Mais ils ont échoué dans une attaque sur la route d'Ernani, le général en chef carliste, qui était alors le comte de Casa-Figuia s'étant porté sur ce point avec la majeure partie de ses forces. Nous ne parlons pas encore de l'affaire de Fontarabie que nous apprécierons tout à l'heure.

On eût pu croire que pendant les premiers combats des environs de Saint-Sébastien, il aurait été fait quelque puissante diversion par le reste de l'armée, comme de Pampelune contre la Borunda, de la ligne d'Arga contre Estalla, de Vittoria contre la chaîne d'Arlaban ou vers Durango. Il n'en a rien été. De même, quand le général Bernelle, tenant les vallées du nord-est de Pampelune et les passages de l'Aragon, a été attaqué à trois reprises différentes par des forces considérables, aucune diversion n'a été opérée ni de Saint-Sébastien, ni de Vittoria, ni de l'Arga.

Mais pendant que le général Evans était réduit à l'inaction par la concentration des forces carlistes sur Ernani, le général Cordova s'est acheminé sans obstacle, et encore par un long détour sur les crêtes de l'Arlaban (1) qu'il a prises à revers, sans avoir grande peine à s'en emparer et à combler les retranchemens de l'ennemi ; car il n'y trouva que des détachemens avec lesquels on tirailla par forme de bataille. Il s'en suivit un bulletin où l'on disait aux soldats que leur gloire s'était élevée plus haut que les sommets d'Arlaban, et le général partit pour Madrid. Cette opération, toute facile qu'elle fut, pouvait avoir le plus grand mérite, si elle eût été poussée d'une manière plus résolue. L'armée n'était qu'à deux lieues d'Onate restée sans défense. Par un coup de main on eût enlevé dans cette petite ville à l'improviste, on détruisait, on incendiait les magasins de l'ennemi ; on enclouait ses canons, on faisait sauter ses dépôts de poudre. Quelques heures suffisaient à cette besogne. On n'osa pas la risquer ; on se hâta de rentrer à Vittoria pour éviter tout engagement un peu sérieux avec les forces carlistes qui déjà commençaient à refluer d'Ernani vers le centre ; car, dans cette guerre, les généraux de la reine semblent ne s'appliquer qu'à ne pas compromettre leur réputation, évitant de combattre à moins que toutes les chances ne soient évidemment pour eux. Nous ignorons si le général Evans a omis d'exécuter une démonstration sur Ernani pendant que le général Cordova occupait l'Arlaban. Les correspondances et les journaux de la frontière ont retenti des dissensions de ces généraux : on a dit que le général auxiliaire prétendait rester seul maître de ses mouvemens et coopérer sans obéir. Si ce désaccord était réel, rien ne serait plus fatal. L'unité de commandement est une condition majeure à la guerre. Napoléon a dit : Il vaut mieux un mauvais général que deux bons.

Le voyage politique du général Cordova à Madrid, à l'avènement du ministère Isturiz, devint le sujet d'un blâme universel dans l'armée. Les affaires militaires ont été frappées de langueur, chaque général restant isolé sur la défensive, dans son cantonnement respectif. On a perdu ainsi une vingtaine de jours, que les carlistes ont su employer à préparer l'organisation de deux corps expéditionnaires, sans être troublés et sans même qu'on ait eu soupçon de leurs projets dans l'armée de la reine, comme on va le voir.

A son retour, le général Cordova s'est porté sur Pampelune dans le but très-utile d'occuper enfin la vallée de Bastan (2), et de compléter ainsi le système de blocus. Nous dirons en passant, à ce sujet, qu'il eût été bien désirable que l'armée espagnole se fût depuis long-temps mise en mesure d'occuper cette vallée de Bastan, et de s'adosser à notre frontière pour couper aux carlistes toute communication avec les contrebandiers, gens dont la seule pensée politique est la pensée du gain, et dont le trafic frauduleux n'a pu être annihilé dans aucun temps. L'occupation de la vallée aurait fait cesser ces perpétuelles déclamations contre la prétendue tolérance du gouvernement français, déclamations dont l'injustice a été si souvent démontrée, mais que les Espagnols ne cessent de reproduire en désespoir de cause, au lieu de s'en prendre à eux-mêmes et de se cantonner eux-mêmes sur cette frontière amie, qui leur fournirait ouvertement toutes ses ressources.

Cordova allait commencer son mouvement lorsqu'il reçoit de Vittoria la nouvelle aussi fâcheuse qu'imprévue que le général carliste Gomez, à la tête de 5,000 hommes, a forcé la ligne de blocus vers Balmaceda et Villarcayo pour faire invasion dans les Asturies, qu'Espartero s'est mis à sa poursuite, laissant Vittoria sous la garde des Portugais, qu'en même temps les forces carlistes se sont tout-à-coup répandues autour de Vittoria, assiégeant Trévino et Penacerrada, au midi de cette ville, que tout le plan de campagne est bouleversé, que les colonnes carlistes débordent tous les cantonnemens, que les généraux ne savent plus que faire, et qu'enfin si l'on ramène pas en toute hâte les forces qu'il a emmenées vers le Bastan, on ne peut répondre de rien.

Cordova est revenu sur l'Ebre à Haro et à Miranda ; les places

(1) C'est la chaîne qui s'étend au nord de Vittoria, à trois lieues de la ville, et qui ferme de ce côté la vallée d'Onate et de Mondragon, point central du territoire insurgé.

(2) On sait que la vallée de Bastan longe la frontière de France, entre la Navarre et le Guipuzcoa, et que la Bidassoa coule dans cette vallée, dont les principaux lieux sont Elisondo, Sant-Estevan, Vera et le pont de Behobie.

assiégées n'ont pas été prises, mais Gomez n'a pas été joint ; il a pu continuer sa marche sur Oviedo après avoir battu deux brigades de l'armée de réserve qui lui barraient le passage dans la position de Revilla, et il a toujours eu vingt-quatre heures d'avance sur Espartero qui le suivait pas à pas, étant poursuivi lui-même par une colonne carliste. A la première nouvelle de la marche de Gomez les bulletins ont dit que toutes les mesures étaient prises depuis long-temps pour déjouer une tentative sur les Asturies. Or, Gomez a pu entrer sans obstacle dans la capitale de cette province, y lever une forte contribution, continuer sa route vers la Galice à travers un pays coupé par de très-larges rivières qu'il a traversées sur les ponts sans que personne lui disputât le passage.

Au moment même où le général Cordova revenait à marches forcées sur l'Ebre, le général Evans tentait de se signaler pour sa part en exécutant un coup de main sur Fontarabie, ancienne forteresse démantelée, à l'embouchure de la Bidassoa, dont la possession devait le rendre maître, par contre-coup, de la petite ville d'Irun, sur la grande route de France. L'attaque était protégée par des bateaux à vapeur, des chaloupes canonnières et des trincadoures. 5 à 6,000 hommes étaient déployés ; 300 carlistes défendaient les remparts à demi-relevés de la citadelle ; il fallait monter à l'assaut ; les anciennes ruines semblaient le faciliter. La rive française de la Bidassoa était couverte d'une foule immense, attirée par ce spectacle de guerre et composée en partie de malheureux réfugiés espagnols dont les foyers sont envahis par l'ennemi. Toute cette multitude faisait des vœux pour les Anglais. Mais quel ne fut pas le désappointement général quand on vit cette masse de 6,000 hommes battre en retraite sans rien entreprendre, sans tenter l'assaut, et se laisser poursuivre à coups de fusil par les carlistes jusque sous les murs de Saint-Sébastien. Les correspondances de la frontière n'ont pas épargné les reproches à la division anglaise pour cette retraite qu'ils ont nettement qualifiée de honteuse. Mais il est juste de faire entrer en ligne de compte l'apparition de plusieurs bataillons carlistes sur les derrières de la division anglaise, ce qui a pu faire croire au général Evans que des forces plus considérables arrivaient d'Ernani pour le couper de Saint-Sébastien. Au surplus, lors même que le blâme déversé sur les soldats de la légion auxiliaire serait mérité, cela ne saurait atteindre en rien l'honneur britannique, et il ne faudrait accuser que les recruteurs de Londres pour leur peu de scrupule et de choix dans l'admission des enrôlés.

On vient de voir qu'en Navarre chaque général semble opérer pour son compte, que nulle conception d'ensemble ne peut réussir, et que l'unique succès obtenu sur les carlistes depuis le commencement de la campagne consista à les avoir rejetés à une portée de canon de Saint-Sébastien.

Si maintenant nous portons un coup-d'œil sur l'état de la guerre civile dans les autres provinces, le tableau devient encore plus effrayant ; car du moins en Navarre il y a des places fortes, une armée organisée, un plan, un système de défense, tout défectueux qu'il soit. Ailleurs, tout va au hasard, la conflagration est presque livrée à elle-même, les généraux opèrent comme ils peuvent, sans ressources, sans vivres assurés, sans argent pour payer leurs soldats, et ils sont obligés de rançonner les habitants qui, dès-lors, ne trouvent plus de différence entre les carlistes et les troupes de la reine. Telle a été, par exemple, dans le Bas-Aragon, la position du général Rotten, à qui l'on n'avait pas même donné un commissaire des guerres pour assurer le service des vivres.

Cabrera, Quilez et Serrador, à la tête chacun d'un corps de cinq ou six mille hommes, occupent ou sillonnent dans tous les sens le vaste pays compris entre Ségorbe, au nord de Valence, Teruel, Albarazim, Daroca, Alcaniz, l'Ebre et la mer. On rassemble contre eux une armée dite armée du centre. Il a fallu détacher une division de Navarre pour former le noyau de cette armée nouvelle. Les chefs carlistes de ces parages ne s'inquiètent nullement des forces mal combinées que l'on détache contre eux. Ils les attirent où ils veulent et les font déplacer au besoin, selon les instructions émanées du quartier-général de don Carlos.

Ainsi, tout récemment, les trois chefs qui tiennent la frontière d'Aragon et de Valence, ont fait une irruption sérieuse dans le Bas-Aragon pour faciliter le passage d'une colonne qui, dit-on, se serait détachée de l'armée carliste de Navarre pour opérer dans le Haut-Aragon.

Ajoutons qu'au moment où Cordova revenait sur l'Ebre pour protéger Vittoria, une troisième colonne, détachée encore de l'armée carliste, traversait l'Ebre à quelques lieues de lui pour envahir la province de Soria, sous les ordres du chanoine Batanero, qui déjà, dans le mois de février dernier, exécuta la même opération, parcourut les deux Castilles avec deux cents hommes seulement, et put rentrer en Biscaye après avoir semé la désorganisation sur sa route et sans jamais avoir été trahi par les habitants.

Sous le rapport militaire, le seul que nous envisagions en ce moment, les affaires de l'Espagne sont dans l'état le plus critique. La campagne de Navarre est manquée ; la réduction des insurgés est reculée indéfiniment, et l'on ne peut plus assigner de terme à cette lutte sanguinaire.

C'était en Navarre qu'il fallait agir avec vigueur au lieu de temporiser et de s'en fier à un éternel blocus. L'insurrection centrale de Navarre tombant, les autres n'avaient plus qu'une importance très-secondaire. Quand nous avons bien aguré du système de blocus et de la campagne qui allait s'ouvrir, nous pensions que l'on ne perdrait pas de temps, que l'on agirait avec concert et vigueur, que l'on forcerait les carlistes dans leur repaire du Guipuzcoa, où toutes leurs ressources, leurs magasins et leurs arsenaux sont accumulés, que l'on couperait leur armée par tronçons, et que les privant d'un point d'appui, d'un centre d'opérations qui donne à l'insurrection une fixité redoutable, on les réduirait à errer comme au temps où don Carlos était contraint à changer de gîte tous les soirs.

Mais en prolongeant un blocus tout passif, en se berçant de l'espoir qu'ils allaient périr de faim dans leurs montagnes, ou mettre bas les armes, on leur a donné les inspirations énergiques du désespoir. Les voilà qui font irruption sur tous les points du cercle, sans que les lignes, les places fortes, les fleuves et tout le système de blocus les arrête. Leur nouveau général en chef, D. Bruno Villaréal, signale tout-à-coup son avènement par une audace de combinaisons qui déroute complètement ses adversaires.

Et pourtant l'on est sans inquiétude à Madrid ; ce que l'on y ressent n'est guère que de la contrariété. Bien des gens croient que la politique du cabinet est de traîner la guerre en longueur pour contenir l'exaltation ultra-libérale et tenir la nation en haleine. Mais au train dont vont les choses, il n'est plus temps de se faire illusion.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ÉTUDE DE M^e VIGNAT, AVOUÉ.

ADJUDICATION DÉFINITIVE

Le samedi trente juillet mil huit cent trente-six, à l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, dix heures du matin,

D'un domaine situé à Dardilly, sur la grande route de Lyon à l'Arbresles et à dix minutes de Charbonnière, composé de maison de maître, bâtiment d'exploitation, salle d'ombrage, jardin, prés, terres, vignes et bois, le tout contigu, contenant deux hectares cinq ares vingt-trois centiares, dépendant de la succession de la sieur Marc-Etienne Reverchon.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Vignat, avoué, à Lyon, quai de la Balaine, n° 16. (1034)

(1049) Le jeudi vingt-huit juillet mil huit cent trente-six, à neuf heures du matin, il sera procédé, pardevant un commissaire-priseur, à la vente aux enchères et au comptant, sur la place dite Confort, à Lyon, d'objets et marchandises saisis, consistant en souliers, escarpins, bottes, chaussures, socques, glace, chaises, marchepied, bancs, placard, table, poêle, garde-manger, et formes de souliers.

(1048) Appert que par acte reçu M^e Vaehon, notaire à Givors, le vingt-six juin dernier, enregistré le six juillet mil huit cent trente-six et expédié en due forme, le sieur Hippolyte Joannon, ancien négociant, actuellement rentier, demeurant à Lyon, rue Puits-Gaillot, a acquis au prix de huit mille francs, outre les clauses et conditions stipulées audit acte, du sieur Pierre Jullien, propriétaire et marchand de vins, demeurant ci-devant à Lyon, rue Paradis, puis à Givors et encore actuellement à Lyon, place Louis XVIII, maison Ducroz, un domaine composé de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, terres, vigne, prés, bois, le tout situé en la commune d'Echalas, canton de Givors, arrondissement de Lyon (Rhône).

Le sieur Hippolyte Joannon voulant purger les immeubles par lui acquis des hypothèques légales qui pourraient les grever, a, en exécution de l'art. 2194 du Code civil, déposé le treize du courant, au greffe du tribunal civil de Lyon, une expédition en forme de son contrat d'acquisition, extrait duquel a de suite été affiché en l'auditoire dudit tribunal pour y rester l'espace de deux mois;

Par exploit de l'huissier Blanchard du 20 juillet courant, enregistré le vingt-deux du même mois, l'acte de dépôt au greffe dudit contrat de vente sus-mentionné a été signifié tant à M. le procureur du roi près le tribunal civil de Lyon, qu'à la demoiselle Anne Veillé, femme de Pierre Jullien, demeurant avec ce dernier à Lyon, place Louis XVIII, maison Ducroz, et il a été déclaré aux deux sus-nommés que la signification à eux faite, serait insérée dans un des journaux de Lyon, conformément à la loi.

LAURENSON, avoué.

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

A VENDRE, à 5 p. 0/0 net de son revenu actuel, une jolie propriété rurale avec deux moulins, située à Jallieux, près Bourgoin (Isère), propre à toute sorte d'établissements industriels, par la possession d'un cours d'eau vive intarissable dans la plus grande grande sécheresse; le tout affermé par bail authentique avec garantie pour l'exactitude du paiement du prix de ferme. Cet immeuble, en bon état de réparation, est susceptible d'une amélioration sensible dans les produits, en utilisant le volume d'eau considérable dont le trop plein du canal s'écoule dans deux petits canaux latéraux de dégorgeement, et sert à l'irrigation des prairies de la propriété.

S'adresser à M. Henry, notaire à Lyon, place de la Préfecture, n. 7; et à M. Hector Gayme, notaire à Grenoble, place de Notre-Dame. (981)

(1032) A VENDRE. — Une maison située dans le centre de la ville, d'un revenu de 2,196. S'adresser à M^e Henry, notaire, place de la Préfecture, n° 7.

(1015) A VENDRE. — Clos de trente-deux bichérées et demie, située à Gorge-de-Loup, près du faubourg de Vaise, au-dessous de l'amphithéâtre de Champ-Vert, cultivé en jardin, verger et terre à échanvre. Les bâtiments sont considérables et en bon état. Il y a une petite église bâtie en pierre. Dans le jardin est un superbe bassin; dans le haut une fontaine jaillissante d'environ trois pouces de fontainier.

En dehors du clos s'étend une belle prairie de première classe, constamment arrosée et contenant environ dix-neuf bichérées.

S'adresser, pour voir la propriété, à M. Hilaire, sur les lieux mêmes, et pour les conditions, à M^{es} Casati, Ducruet, et Quantin, notaires à Lyon.

ANNONCES DIVERSES

(1099) A VENDRE. — Fonds de cabaret et de menuiserie pour mécaniques, situé rue Madame, n° 12, aux Brotteaux. S'y adresser.

A VENDRE. — Un fonds de café avantageusement connu, appelé Café de la Préférence, situé grande rue St-Clair, n. 2, faubourg de Bresse. On peut y établir un restaurant sans nuire à la salle du café; de vastes entresols utiles à un établissement de ce genre, et des eaux jaillissantes qui viennent dans les appartements, donnent tous les avantages possibles pour un pareil établissement.

S'y adresser pour la vente et les conditions. (984)

(1029) A VENDRE. — Une Brasserie en pleine activité, bien agencée et bien achalandée, située à Belley (Ain), dans le quartier le plus avantageux.

S'adresser à M^e Sévoz, notaire à Belley, qui donnera toutes facilités pour le paiement.

RHUMES, TOUX, ASTHMES, CATARRHES.

(288) Les heureux résultats obtenus journellement par l'emploi du Sirop de Stechas, dans les maladies de poitrine, telles que phthisies pulmonaires, coqueluches, oppressions, enrouemens, aphonies de la voix, crachemens de sang, etc., et les prescriptions nombreuses des médecins distingués le disent de tout éloge.

Il réussit également dans les affections nerveuses, les faiblesses d'estomac, la cardialgie. Il facilite la digestion et entretient la liberté du ventre. Chaque flacon est accompagné d'un prospectus qui indique la manière d'en faire usage, et où sont consignés ses succès. — Prix : 4 fr. et 2 fr. Chez Pérenin, pharmacien-chimiste, rue du Palais-Grillet, n. 23, à Lyon. On fait des envois. (Affranchir.)

(1030) On demande une Personne qui verserait une somme de deux mille francs dans une fabrique, en activité depuis deux ans, pour les engrais animalisés et autres, dont la réussite est sûre et offre un bénéfice réelle de 35 p. 0/0. La personne qui demande cette somme en versera une pareille dans cette fabrique. S'adresser au bureau du journal.

RESTAURANT.

AUX DEUX BALCONS.

Cours Trocadéro, n° 7, aux Brotteaux.

On sert à déjeuner à 1 fr. 50 c., 1 bouteille vin vieux, 3 plats et dessert.

Dîner : 1 potage, 4 plats, dessert, 1 bouteille vin vieux.

On loue des chambres garnies. (1026)

Changement de Domicile.

L'établissement spécial pour la négociation des propriétés urbaines et rurales, les cessions d'offices et les placements de capitaux par hypothèque, dirigé par M. Damour, ci-devant rue St-Côme, n° 8, est maintenant rue St-Pierre, n° 4, au 2^{me}.

S'y adresser à MM. Damour et Servin aîné, anciens premiers clercs de notaire à Lyon, qui donneront toutes garanties effectives pour les opérations engageant leur responsabilité. (1012)

MAISON MUSSET AINÉ, SOLLIER ET COMP^e DE PARIS.

ASSURANCES

contre

LES CHANCES DU SORT.

CLASSE DE 1835.

Les jeunes gens appelés à faire partie du contingent de la classe de 1835, qui désireront s'assurer contre les chances du sort, pourront s'adresser à M^e Morand, notaire, rue de la Gerbe, n° 14, ou à M. Boucher, rue de la Préfecture, n° 2, à Lyon.

On fournira également, à des prix modérés, des remplacements aux personnes qui ne se seraient pas fait assurer. (1047)

MALADIE SECRÈTE DES DARTRES

Vingt-quatre mille francs de récompense ont été votés au docteur OLIVIER pour l'efficacité de ses agréables BISCUITS DÉPURATIFS, seuls approuvés par l'Académie de médecine. — Pharmaciens dépositaires : à Lyon, Vernet, place des Terreaux; Tarare, Michel; Villefranche, Voituret; Bourg, Martinet; Mâcon, Mossel; Roanne, Mercier; St-Etienne, Couturier. (1046)

ÉCLAIRAGE

AU GAZ D'HUILE DE RÉSINE.

La compagnie d'éclairage au gaz d'huile de résine vient de faire l'application de son système au café Robert, maison Saint-Olive, aux Brotteaux. Des métiers six quarts seront dans le courant de la semaine éclairés au gaz chez M. Brun, chef d'atelier, rue Malesherbes, n. 8, au 2^{me} étage.

La compagnie sera très-prochainement en mesure de passer des polices d'abonnement avec les consommateurs aux conditions les plus modérées. Toutes les personnes que la question peut intéresser sont invitées à examiner, soit au café Robert, soit chez M. Brun, l'application du nouveau système, pour se convaincre de la réalité des avantages qu'il présente.

La loge maçonnique du Parfait-Silence, maison St-Olive, sera éclairée prochainement par le même système.

On sera admis à visiter l'atelier de M. Brun, le mercredi de chaque semaine, jusqu'à 10 heures du soir. (977)

AVIS ESSENTIEL POUR LA SANTÉ.

A cette époque de l'année se développent dans le corps humain une variété infinie de maladies cutanées, depuis une simple éruption herpétique jusqu'aux ulcères les plus invétérés, soit scorbutiques, soit dartreux, affections qui proviennent toutes de l'état morbifique des sucs de l'économie animale. Contre toutes ces maladies que l'on présume provenir de l'état impur du sang, humeur la plus essentielle à notre existence, l'Extrait de Salsepareille composé, en forme de pilules, du docteur SMITH, est reconnu par les professeurs de quelques-uns des plus célèbres collèges et universités de l'Europe, comme le remède le plus efficace qui ait jamais été découvert : c'est pourquoi plusieurs d'entre ces corps savans ont accordé à son auteur des brevets spéciaux, déclarant sa préparation de bois sudorifiques la plus heureusement combinée et la plus efficace connue de nos jours, et la seule qui contienne toutes les vertus médicinales de ces médicaments précieux.

L'Extrait de Salsepareille se vend en boîtes de 3 f. et 10 f. Le dépôt est à Lyon, chez Vernet, place des Terreaux, n° 13. (1021)

(1023) On demande un garçon de peine ayant une jolie écriture et pouvant donner de bons renseignements. S'adresser à M. Mottet, rue Mulet, n° 7, au 1^{er}.

TRAITEMENT DÉPURATIF,

Des Maladies secrètes, nouvelles ou anciennes, des Dartres et de toute Acreté ou Vice du Sang par le SIROP CENTRÉ DE SALSEPAREILLE de QUET, approuvé et reconnu supérieur à tous les remèdes annoncés jusqu'à ce jour.

S'adresser à Lyon, à la pharmacie QUET, rue de l'Arbre-Sec, n. 31, ou dans ses dépôts. (803)

GUERISON DES CORS.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs une nouvelle Pommade contre les cors aux pieds, oignons et durillons, dont l'usage guérit promptement et infailliblement. Dépôt à Lyon, chez M. Allongue, marchand de nouveautés, rue Puits-Gaillot, n. 3, et chez M. Clément, débitant de tabacs, rue St-Dominique, n. 15. (466)

Maladies Secrètes et de la Peau.

SIROP VEGETAL DE SALSEPAREILLE.

Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon; ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitens-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénérien, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les apretés et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scorfules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulemens récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. Prix : 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

- A Besançon, chez F.-Ant. Jourdain, épicier, Grande-Rue, n° 14.
 - A Dijon, chez Borsary, chirurgien-dentiste, rue Vauban, n° 15.
 - A Marseille, chez Thumain, pharmacien, Grande Rue de Rome.
 - A Grenoble, chez Dechenaux père, quincaillier, Grande-Rue.
 - A Gray, chez Gourdan père, épicier.
 - A Genève, chez M. Burkel, droguiste.
 - A Vienne, chez Mouret fils, épicier, rue Marchande.
 - A Nîmes, Roque-Verdier, pharmacien.
 - A Mâcon, M. Charpentier, marchand de papier et d'estampes.
 - A Rive-de-Gier, chez M. Jacques Chollet, épicier, rue Paluy.
 - A Givors, chez M. Thivy, épicier, Grande-Rue.
 - A Saint-Etienne, chez M. Pignol, droguiste-herboriste, rue de Lyon n° 78.
 - A Avignon, chez Guibert, pharmacien.
 - A Villefranche (Rhône), Roset, confiseur.
 - A Châlons-sur-Saône, chez Courant, quincaillier-coiffeur, au coin de la rue au Change.
 - A Metz, chez Desroches, droguiste.
 - A la Côte-St-André, chez Roland, confiseur, près la Halle.
- Ainsi que dans les principales villes de France.

Spectacle du Mardi 25 juillet 1836.

GRAND-THÉÂTRE. — LE BARBIER DE SÉVILLE, opéra. — LES AMOURS DE FAUBLAS, ballet.

Bourse de Paris du 23 juillet 1836.

La bourse de ce jour a déconcerté les prévisions : on s'attendait à une courte baisse. Le 3 p. 100, ouvert à 80 20, a monté à 80 25. A la fin de la bourse, on a subitement traité des affaires à 80 40. Cette hausse a fait supposer qu'on avait fait des sacrifices pour donner une impulsion aux cours pour paralyser le mauvais effet de l'article du Moniteur. L'actif est à 36 5/8 offert.

Cinq pour cent	108 60	108 70	108 55	108 65
— fin courant	108 70	108 70	108 70	108 70
Quatre pour cent	80	80	80	80
Trois pour cent	80 15	80 20	80 15	80 20
— fin courant	80 25	80 40	80 25	80 40
Rentes de Naples	100 25	100 25	100 15	100 20
— fin courant	100 50	100 50	100 40	100 40
Actions de la Banque	2270			
Quatre Canaux	1228	75		
Caisse hypothécaire	»			
Emprunt d'Haïti	»			
Rentes perpétuelles	»			
Emprunt Cortès	»			



V. PENICAUD, Rédacteur en chef.